

Lettre aux adhérents de la Sarthe

Mars-Avril 2020 N° 108

Billet du président

Chers amis, chers adhérents

En cette période de confinement, vous vous en doutez, toutes nos activités du mois d'avril sont annulées

En ce qui concerne la sortie manoir, prévue le dimanche 31 mai, nous ne savons pas encore si elle pourra avoir lieu. Nous vous tiendrons au courant au moins 15 jours à l'avance de façon à permettre les éventuelles inscriptions.

Nous espérons que les ateliers et festivités des mois de juin et juillet pourrons avoir lieu normalement, mais là encore, rien n'est sûr. La priorité sera, bien entendu, d'assurer la sécurité.

Cet évènement sanitaire gravissime aura au moins le mérite de faire réfléchir sur les excès du productivisme et du mondialisme et peut être de revenir à des valeurs plus raisonnables, telles que celles défendues par Maisons Paysannes (entre autres).

Je profite de cette actualité peu chargée en ce qui nous concerne pour vous donner quelques informations :

❖ Notre Assemblée Générale du 8 mars dernier s'est déroulée dans de très bonnes conditions et nous devons remercier Monsieur Jean-Yves Tessier, Maire de Saint-Cosme-en-Vairais pour son accueil et pour nous avoir accompagné lors de la visite du hameau de Contres. Vous trouverez en pièces jointes le compte-rendu de cette réunion et le bilan financier pour l'année 2019.

❖ La distribution de notre revue départementale est freinée par le confinement, mais elle va se poursuivre. Merci de votre patience.

❖ Echanger par courrier prend du temps et coûte plus cher. Nous sommes amenés, comme toutes les associations, à nous adapter. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous vous proposons de collecter vos adresses mail (sarthe@maisons-paysannes.org). Ce n'est en aucun cas une obligation et si vous ne disposez pas d'internet, nous continuerons bien sûr à vous transmettre les informations par courrier.

❖ Les échanges par mail ont également leurs inconvénients : certains opérateurs, pour s'adapter aux smartphones, ont créé un dossier info-pub où vous retrouverez désormais nos

courriels ; il est en général possible de les recevoir dans le dossier « boîte de réception » en allant sur « modifier vos préférences ».

❖ Maisons Paysannes de France ne prend plus en compte les prélèvements automatiques, sans doute pour simplifier la mise en place du nouveau programme informatique de gestion des adhésions. Cette information a mal circulé et je remercie sincèrement les personnes concernées de ne pas nous en tenir rigueur et de continuer à nous soutenir.

Patience et prudence en attendant des jours meilleurs.

Amitiés à tous

Patrick Dejust

tel :02 43 81 87 80 ou 06 31 44 89 34 (ne capte pas dans la maison)

patrickdejust@laposte.net .

|